SOS Durance Vivante
1139, Chemin des Iscles de Durance
84530 Villelaure
sosdurancevivante@laposte.net
sosdurancevivante.org

Madame Violaine Demaret
Préfète des Alpes de Haute Provence
Préfet coordonnateur SAGE Durance
8, avenue du Docteur Romieu
04000 Digne-les-Bains

Objet : candidature à la CLE du SAGE Durance
Lettre recommandée avec accusé de réception

Madame la Préfète,

Nous avons l'honneur de solliciter l'intégration de notre association à la Commission Locale de l'Eau (CLE) qui est chargée de l'élaboration du SAGE Durance.

Notre association de protection de l'environnement a pour objet la revitalisation, la renaturation de la Durance et de son bassin. Notre texte fondateur est disponible sur notre site (https://www.sosdurancevivante.org/index.php/accueil/texte-fondateur).

Notre fonctionnement s'appuie sur l'éducation populaire, l'engagement citoyen, la créativité et la réflexion, la démocratie participative.

Nous rassemblons de nombreux adhérents, sympathisants et partenaires de différents horizons sur l'ensemble du bassin, notre point commun est le souhait d'une approche citoyenne et écologique de la rivière, de ses affluents, et la perspective d'une préservation et d'une conscience des limites des milieux, par les usagers et leurs représentants, mais aussi par tous les habitants, installés ou de passage.

Nous rappelons que c'est le cycle de l'eau qui nous permet d'avoir de l'eau sur terre et en Provence. Ce cycle de l'eau repose avant tout sur un bassin et une Durance en bonne santé. Nous proposons ce regard sur la Durance : une priorité faite à la bonne santé de la rivière. Nous voyons aujourd'hui que les aménagements, interrogés dans de nombreux articles et thèses * ont perturbé durablement le cours naturel de la Durance au point d'en faire une rivière artificielle, fragile et soumise à des pressions trop fortes. Ces aménagements et les modes de vie associés, les pratiques agricoles, le tourisme, la production d'énergie ont aussi perturbé gravement le climat.

*(https://www.persee.fr/doc/geoca_1627-4873_2000_num_75_4_2479?q=chenalisation+Durance)

Thèse : https://www.theses.fr/1987AIX23001

Oser poser les questions, envisager les différentes échelles de temps (court terme, moyen terme et long terme), permettrait, au sein de la CLE, d'envisager des réponses qui pourraient redonner un espoir à notre région qui est menacée, comme de nombreuses régions méditerranéennes, de devenir un désert.

Une étude récente montre que ce sont les rivières aménagées qui résistent le moins au changement climatique :https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/riviere-amenagement-rivieres-accentue-risque-inondation-secheresse-97278/

SOS Durance Vivante réfléchit aux droits de la nature, aux droits de l'écosystème durancien, à donner une personnalité juridique à la rivière. Donner des droits à la nature c'est élargir les droits humains à vivre dans un environnement sain.

Dans ce contexte de changement climatique, de perte de biodiversité, dans la situation actuelle dramatique, voire catastrophique, en Provence : sécheresse, canicule, faiblesse des pluies et de l'enneigement l'hiver dernier, il nous apparaît essentiel de multiplier les sièges à des associations de protection de environnement comme la nôtre au sein des instances de concertation telle que la CLE du Sage Durance.

Aussi nous pensons que la CLE doit être représentative des attentes de la population du bassin, et soucieuse des objectifs du SDAGE Rhône Méditerranée (notamment OF0, OF1, OF2 OF6 et OF7) prioritairement environnementaux et climatiques, prévention des impacts au lieu de compensations, qualité de l'eau… Ces objectifs ne peuvent être atteints sans des associations qui soient en lien actif avec la population pour favoriser les connaissances et les prises de conscience des enjeux autour des cours d'eau.

En regardant la composition de CLE sur d'autres bassins, nous notons la présence de plusieurs associations environnementales, de riverains, des agribios etc....

Nous avons proposé notre candidature à la CLE auprès du SMAVD à plusieurs reprises, verbalement lors des réunions du 17 octobre 2019 et du 21 janvier 2020, puis par nos courriers des 22 mars 2020 et 15 juin 2020. La réponse a été négative.

Suite à cette situation, nous avons distribué aux futurs membres de la CLE un document « En Durance, allons-nous être SAGE ? » qui montre clairement ce que nous souhaitons apporter à l'élaboration du SAGE Durance. http://sosdurancevivante.org/index.php/joomlaorg/en-durance-allons-nous-etre-sage

Nous vous remercions de tenir compte de notre demande et vous assurons de notre volonté de travail, de sérieux et de recherche de solutions au sein de la CLE dans un esprit de dialogue, respect et écoute dans ce cadre démocratique que constitue cette commission.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Madame la Préfète, l'assurance de notre considération.

Pour le conseil d'administration,

le Président, Pierre Follet

Copie : Madame La Préfète des Hautes Alpes
Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône
Madame la Préfète de la Drôme
Monsieur le Préfet du Var
Monsieur le Préfet du Vaucluse
Monsieur le Président du SMAVD